NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/447
11 septembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session
Point 12 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Assistance aux réfugiés et aux rapatriés en Ethiopie

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

TABLE DES MATIERES

		Paragraphes	Page
I.	INTRODUCTION	1	2
II.	ASSISTANCE AUX REFUGIES SOUDANAIS	2 - 8	2
III.	ASSISTANCE AUX REFUGIES SOMALIENS	9 - 14	3
IV.	GESTION ET EXECUTION DU PROGRAMME	15 - 17	5
V.	PERSONNES RAPATRIEES DE LA SOMALIE	18 - 20	5
VI.	ASPECTS FINANCIERS	21	6

* A/45/150 et Corr.1.

I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 44/154, l'Assemblée générale a prié le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de poursuivre les efforts qu'il déploie en vue de mobiliser l'assistance humanitaire pour les activités de secours, de relèvement et de réinstallation en faveur des rapatriés volontaires et des nombreux réfugiés en Ethiopie. Elle a également prié le Secrétaire général, agissant en collaboration avec le Haut Commissaire, de rendre compte au Conseil économique et social, lors de sa seconde session ordinaire de 1990, de l'application de sa résolution et de lui présenter un rapport à ce sujet lors de sa quarante-cinquième session.

II. ASSISTANCE AUX REFUGIES SOUDANAIS

2. L'afflux de réfugiés soudanais dans le sud-ouest de l'Ethiopie s'est poursuivi au rythme de 4 400 personnes par mois et, au 31 décembre 1988, la population totale à Itang, Fugnido, Dimma et Assosa était de 384 989 personnes. Au cours du premier semestre de 1990, il est arrivé 13 764 autres réfugiés du sud du Soudan dont quelque 8 000 en juin. Par ailleurs, le camp d'Assosa a été pris d'assaut par des éléments armés en janvier 1990, ce qui a entraîné son évacuation complète. La plupart de ses 41 000 occupants ont franchi la frontière pour se réfugier au Soudan. Au 30 juin, quelque 20 500 d'entre eux étaient arrivés au centre spécial d'accueil d'Itang à près de 300 kilomètres au sud. Ils devraient à terme être réinstallés de façon moins précaire probablement dans la région de Gambela. A la mi-juillet 1990, les réfugiés soudanais dans l'ouest de l'Ethiopie étaient au nombre de 379 622, répartis comme suit : 247 143 à Itang, 76 204 à Fugnido, 35 075 à Dimma et 21 200 provenant du camp d'Assosa, accueillis temporairement à Itang. La majorité d'entre eux étaient des hommes (70 %), encore que l'on compte de plus en plus de femmes parmi les nouveaux arrivants. La plupart de ces réfugiés, qui sont par tradition des pasteurs semi-nomades, doivent se plier au mode de vie sédentaire propre aux camps. L'assistance humanitaire aux réfugiés soudanais s'est poursuivie dans le cadre du programme général de 1989. L'assistance du HCR aux réfugiés soudanais s'est élevée en 1989 à 26,8 millions de dollars, dont 76 % pour les transports. Les crédits affectés aux réfugiés soudanais pour 1990 se chiffraient à 22,4 millions de dollars, dont le même pourcentage devait être affecté au secteur des transports.

3. En dépit des difficultés financières rencontrées au cours du dernier trimestre de 1989, le programme d'assistance aux réfugiés soudanais de l'ouest de l'Ethiopie demeure dans les normes. Les taux de morbidité, de mortalité et de malnutrition ont encore baissé et sont actuellement en dessous des normes applicables aux communautés rurales des régions tropicales et subtropicales d'Afrique. De façon générale, le taux de mortalité s'est maintenu en dessous de 0,05 % et la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans n'a pas dépassé 12 % tout au long de l'année. Ce résultat positif est dû en grande partie au bon approvisionnement en denrées de base, à l'efficacité relative du système de transport et de logistique géré par l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) en tant que partenaire d'exécution du gouvernement d'accueil. Le renforcement des capacités de stockage tant à l'intérieur des camps qu'en transit a également permis d'augmenter les stocks régulateurs.

4. La qualité de l'eau de boisson demeure un problème majeur, du fait en particulier de l'afflux constant de réfugiés soudanais. Un système ad hoc d'approvisionnement en eau fonctionne actuellement à Dimma tandis qu'à Fugnido le nombre de trous de sonde en service est passé de un à quatre. Afin d'accroître la quantité d'eau potable disponible, le HCR a entrepris des négociations avec l'UNICEF en vue de la mise en place d'un vaste système d'approvisionnement en eau susceptible de répondre aux besoins de l'ensemble des réfugiés. Ce projet sera financé grâce à un don de l'Italie. Par ailleurs, Africare a, aux termes d'un contrat de sous-traitance, creusé trois des six trous de sonde prévus à Itang.

5. Des programmes périodiques d'éducation en matière d'hygiène du milieu et notamment de lutte contre la malaria et les vecteurs de maladie ont été proposés aux réfugiés de tous les camps. Du personnel médical supplémentaire a été détaché par le Ministère de la santé, ce qui a permis d'améliorer de façon sensible l'état de santé des réfugiés. Un nombre suffisant de fosses à ordures ont été creusées et des articles d'usage courant tels que couvertures, ustensiles de cuisine, bidons et savon ont été distribués aux réfugiés mais seulement en quantités limitées. Il n'y a guère eu de distribution de vêtements ou de tissus aux réfugiés, faute de moyens.

6. Des institutions bénévoles, comme Radda Barnen et MSF (Belgique et Hollande), ont apporté une contribution importante aux services communautaires, à l'éducation et à la santé en venant en aide aux enfants non accompagnés, en fournissant manuels de classe, matériel pédagogique et matériel de sport, en construisant des dispensaires et en supervisant les centres d'alimentation d'appoint.

7. Faute de moyens, il n'a pas été non plus possible d'élargir les activités génératrices de revenus. Des efforts n'en ont pas moins été faits pour encourager les projets déjà en place, notamment pour ce qui est de la confection, de la cordonnerie, de la menuiserie, de la pêche et de la forge.

8. Les programmes réservés aux femmes et enfants réfugiés n'ont pu être appliqués : en effet, face aux graves problèmes financiers qui se sont posés, il a fallu procéder à un réexamen des priorités de façon à privilégier les actions permettant de sauver des vies et d'assurer la survie des réfugiés et portant sur l'alimentation, l'approvisionnement en eau, la logistique et la santé. Toutefois, comme ce sont souvent les femmes qui sont chargées de l'approvisionnement en l'eau de leur famille, la création de puits profonds dotés de pompes manuelles ou électriques et la construction de nouveaux réservoirs plus proches des habitations ont réduit la distance qu'elles ont à parcourir pour ce faire. L'introduction, lorsque cela est possible, de farine de blé dans la ration quotidienne et la fourniture de moulins à grain lorsque la farine manque ont également réduit le temps passé à piler le grain. Les programmes d'alimentation d'appoint et des services de santé maternelle et infantile ont été offerts aux femmes enceintes ou allaitantes et de leurs enfants.

III. ASSISTANCE AUX REFUGIES SOMALIENS

9. L'afflux de réfugiés somaliens dans l'est de l'Ethiopie s'est poursuivi au même rythme tout au long de 1989. La campagne de réenregistrement menée en août 1989 dans les cinq camps de réfugiés somaliens a permis de recenser 324 808 personnes. Au cours du dernier trimestre de 1989, un nouveau camp a été

créé près de la ville d'Aïsha pour accueillir les nouveaux arrivants somaliens, dont le nombre s'est élevé, à la fin de 1989, à une dizaine de milliers de personnes. A la fin de juin 1990, on comptait 360 000 réfugiés dont 140 000 dans les camps d'Aware (Camabokar, Rabasso et Daror), 10 000 à Aïsha et 210 000 dans les deux camps d'Hartisheik. Une deuxième campagne, menée en mars 1990, s'est soldée par un échec pour des raisons d'ordre technique et humain. C'est pourquoi le contrôle des nouveaux arrivants se fait maintenant camp par camp. A cet égard, il est prévu de procéder prochainement à une nouvelle campagne dont le succès devrait être facilité par l'introduction de cartes de rationnement plastifiées.

10. En dépit des problèmes financiers qui ont sérieusement gêné le programme d'assistance en faveur des réfugiés d'Ethiopie en 1989, le HCR, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et des organisations non gouvernementales comme CARE, Médecins sans frontières, OXFAM et Save the Children Fund, a fourni au Gouvernement éthiopien une aide qui lui a permis d'accomplir des progrès considérables dans plusieurs domaines.

11. La fermeture du camp d'Harshin et le transfert de ses occupants vers le camp d'Hartisheik B, le réenregistrement des réfugiés somaliens, l'introduction d'un nouveau système de distribution des vivres et l'institutionnalisation du programme d'alimentation d'appoint destiné à tous les groupes vulnérables, sont autant de facteurs qui ont aidé à satisfaire les besoins de base des réfugiés. Pour se rendre compte à quel point l'état de santé des réfugiés somaliens s'est amélioré, il suffirait de rappeler qu'entre juillet 1989 et mai 1990, le taux de malnutrition est tombé de 15 à 8,5 %. En 1989, le PAM a fourni aux réfugiés somaliens 63 452 tonnes de vivres d'une valeur de 16,5 millions de dollars. En dépit des efforts concertés faits pour satisfaire à tous les besoins alimentaires, les aliments nutritifs non céréaliers, en particulier, ont fait gravement défaut. Le PAM et le HCR continuent de collaborer pour essayer de remédier à cette situation mais l'insuffisance et l'irrégularité des approvisionnements en vivres risquent de compromettre les progrès accomplis jusqu'à présent en ce qui concerne l'état de santé et l'état nutritionnel des réfugiés.

12. Depuis l'afflux massif de réfugiés somaliens au milieu de l'année 1988, des camions-citernes délivrent chaque jour aux quelque 210 000 réfugiés des camps d'Hartisheik 800 000 litres d'eau provenant des puits de la ville de Jijiga, située à environ 75 kilomètres. Suite à des levés géologiques faits en 1989, des forages d'exploration ont actuellement lieu dans la vallée de Jerrer en vue de la mise en place d'un réseau de distribution d'eau par canalisations dans les camps d'Hartisheik. En attendant que le projet d'approvisionnement en eau de la vallée de Jerrer soit terminé, c'est-à-dire probablement d'ici à 1991, CARE continuera à acheminer l'eau entre la nappe aquifère de Jijiga et Hartisheik. Les réserves effectives de cette nappe n'étant pas connues, seule une exploitation temporaire est envisageable. A Aware, les réfugiés dépendent encore totalement de l'eau de pluie recueillie au moyen de levées de terre et de birkas. Six levées de terre ont été construites pour recueillir davantage d'eau. Une installation de traitement de l'eau a déjà été mise en service au camp de Rabasso et l'on envisage actuellement de passer une commande pour la construction d'autres installations dans les camps de Camaboker et Daror.

13. En 1989, le HCR a affecté 34,2 millions de dollars au titre de l'assistance en faveur des réfugiés somaliens de l'est de l'Ethiopie et fourni pour 6,2 millions de dollars de vivres en complément de l'apport du PAM. Les fonds affectés par le HCR au titre de l'année 1990 sont de l'ordre de 25,8 millions de dollars, mais le nombre de réfugiés ne cesse de croître. Si la rentabilité demeure le maître mot, la portée et la qualité du programme d'assistance en faveur des réfugiés ne s'en heurtent pas moins à l'insuffisance des moyens financiers.

14. Pour les réfugiés somaliens, le rapatriement librement consenti est la solution durable la plus réaliste et la plus souhaitable. Toutefois, tant que les conditions en Somalie ne seront pas propices à ce retour, les réfugiés auront toujours besoin de soins et d'être entretenus en Ethiopie. Leur installation dans ce pays pose d'insurmontables problèmes en raison de l'environnement peu hospitalier.

IV. GESTION ET EXECUTION DU PROGRAMME

15. L'Administration des affaires des réfugiés, organisme semi-autonome relevant du Ministère des affaires intérieures, est le principal partenaire d'exécution du HCR en Ethiopie. Elle est chargée de toutes les activités d'exécution et de gestion des programmes en faveur des réfugiés et des rapatriés dans ce pays.

16. Le nombre d'ONG a beaucoup augmenté et le champ de leurs activités s'est beaucoup élargi en 1989. A Itang et Fugnido, Radda Barnen, Africare et MSF (Belgique et Hollande) exécutent aujourd'hui des projets de services communautaires, d'approvisionnement en eau et de santé, respectivement. En outre, le Gouvernement éthiopien a chargé l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) du transport des réfugiés; ce dernier est le principal partenaire d'exécution du HCR en matière de logistique pour l'ouest de l'Ethiopie. Plusieurs ONG continuent de venir en aide aux réfugiés somaliens dans l'est de l'Ethiopie. Parmi elles figurent CARE et OXFAM (Royaume-Uni) pour l'approvisionnement en eau, Médecins sans frontières (Belgique et Hollande) et Save the Children Fund (Royaume-Uni) pour les services de santé. L'Eglise orthodoxe éthiopienne contribue au financement et à l'exécution de projets en faveur des réfugiés urbains à Addis-Abeba.

17. En 1989, le PAM a fourni 145 893 tonnes de vivres au programme éthiopien. Il participe directement à la gestion de certaines opérations de transport et de logistique par l'intermédiaire du groupe d'appui logistique aux réfugiés que finance le HCR. Le PAM étudie actuellement avec le Gouvernement éthiopien la possibilité d'élargir son rôle et ses attributions dans le cadre d'un système intégré de transport et d'appui logistique aux réfugiés et aux rapatriés. L'UNICEF a également fait don en 1989 de fournitures et de matériel destiné au programme en faveur des réfugiés.

V. PERSONNES RAPATRIEES DE LA SOMALIE

18. L'opération de rapatriement Gedo-Sidamo commencée en décembre 1986 touche actuellement à sa fin. A la fin du mois de juillet, 13 036 anciens réfugiés étaient retournés chez eux en Ethiopie avec l'aide du HCR. Sur ce nombre, 4 704 avaient regagné le sud de l'Ethiopie en 1989 contre 2 060 entre janvier

et juillet 1990. Des dons en espèces leur ont été faits en vue de l'achat de bétail et certains articles d'usage courant. En outre, 2 180 outils agricoles leur ont été distribués pour les aider dans leurs activités agricoles. Afin de les approvisionner en eau potable, des trous de sonde communautaires ont été creusés et mis en service. Des dispensaires sont également en cours de construction dans leurs villages d'origine.

19. Un don de 700 000 dollars accordé par le Gouvernement des Etats-Unis a permis le lancement d'un programme de rapatriement intéressant 2 336 Ethiopiens réfugiés à Boroma, dans le nord-ouest de la Somalie. Ces fonds ont entre autres servi à créer à Babile un centre d'accueil pouvant recevoir 500 personnes. Le PAM a décidé de fournir 286 tonnes de vivres aux rapatriés. En raison de la situation sécuritaire dans le nord-ouest de la Somalie, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a décidé d'aider le HCR à organiser et à financer le transport et le transit en toute sûreté des rapatriés de Boroma vers le centre d'accueil de Babile en Ethiopie. A la fin de juillet 1990, 1 212 rapatriés avaient bénéficié d'une aide en vue de leur réintégration dans leur région d'origine. D'autre part, le Gouvernement éthiopien avait donné son feu vert en vue du rapatriement de 5 648 réfugiés. S'il est donné suite à l'appel spécial, ces personnes devront pouvoir rentrer chez elles avant la fin de 1990.

20. Pour promouvoir le rapatriement massif et librement consenti des Ethiopiens réfugiés en Somalie, un appel spécial a été lancé le 16 mars 1990. Quelque 197 000 réfugiés éthiopiens se trouvant dans le sud de la Somalie ont accepté d'être rapatriés et quelque 60 000 autres dans le nord-ouest de la Somalie devraient en faire de même. Le budget total prévu pour le rapatriement de ces 167 000 réfugiés est de 28,3 millions de dollars échelonnés sur une période de deux ans. La durée de cette opération dépendra toutefois de l'accueil réservé à l'appel lancé en leur faveur.

VI. ASPECTS FINANCIERS

21. En 1989, les dépenses totales du HCR au titre du programme général et des programmes spéciaux en Ethiopie se sont chiffrées à 89 544 844 dollars. Des crédits d'un montant de 52 136 800 dollars ont été ouverts pour 1990. Pour 1991, les prévisions initiales de dépenses au titre du programme général s'élèvent à 44 902 100 dollars. Les dépenses au titre des programmes spéciaux pour 1990 et 1991 seront fixées en fonction des contributions reçues.